

1

E 2800(-)1990/106/20
[DoDiS-5020]

Notice du Chef du Département politique, M. Petitpierre

ENTRETIEN AVEC M. HANSEN, MINISTRE DE DANEMARK,
LE JEUDI 7 JUILLET 1949, À 17 H. 45

[Berne, 7 juillet 1949]

M. Hansen a été chargé par son Ministre des Affaires étrangères, M. Rasmussen, d'attirer l'attention du Conseil fédéral sur la réunion du *Conseil de l'Europe*, qui aura lieu à Strasbourg au mois d'août.

Le Gouvernement danois pense que ce serait avantageux pour tous les pays représentés dans le Conseil de l'Europe que la Suisse en fasse également partie. Il tient à nous faire savoir que, si notre pays demande à adhérer, le Gouvernement danois lui donnera son appui le plus total. Il pense que cette attitude serait aussi celle des autres pays membres du Conseil de l'Europe.

J'ai répondu à M. Hansen que notre politique de neutralité s'opposait à une adhésion¹. J'ai relevé que la Suède avait admis qu'il n'y avait pas [d']incompatibilité entre la neutralité et la participation au Conseil de l'Europe, mais que notre neutralité avait un caractère plus absolu. J'ai encore souligné le fait que la question devrait éventuellement être soumise aux Chambres fédérales, puis au peuple et aux cantons et que très vraisemblablement une proposition d'adhérer ne serait pas approuvée.

M. Hansen m'a déclaré que, vivant en Suisse, il se rendait parfaitement compte des raisons qui empêchaient notre pays de participer actuellement au Conseil de l'Europe.

J'ai, en terminant, marqué l'intérêt que nous portions à l'action du Conseil. Nous n'avons ni indifférence ni hostilité à son égard. J'ai souligné également que des personnalités dominantes de nos principaux partis politiques faisaient partie du comité suisse qui s'occupe du fédéralisme européen sur un plan purement privé² et que j'avais eu l'occasion, au cours d'une de leurs dernières réunions, de renseigner les Commissions des Affaires étrangères sur le Conseil de l'Europe, son organisation et ses buts³.

1. Cf. l'exposé de M. Petitpierre sur le Conseil de l'Europe lors de la conférence des ministres du 9 septembre 1949, E 2800(-)1967/61/65 (DoDiS-8835).

2. Cf. la notice d'E. Mentha à M. Petitpierre du 19 février 1949 au sujet du Comité national suisse pour la coopération européenne, E 2001(E)1967/113/858 (DoDiS-4245).

3. Cf. la séance de la Commission des Affaires étrangères du Conseil national du 7/8 mars 1949 et la séance de la Commission des Affaires étrangères du Conseil des Etats du 15 mars 1949, E 2800(-)1967/60/1 respectivement E 2800(-)1967/60/4.